

RE P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 28

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	18
3.3. PERSPECTIVES	19
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	21
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	22
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	27
6. PROGRAMME 361: LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	33
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	34
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	35
7. PROGRAMME 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	37
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	39
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	40
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
8. PROGRAMME 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	45
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	47
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	48
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	49
9.	PROGRAMME 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	51
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	53
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	53
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	54
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	57
	ANNEXE	59
	TABLEAU DE BUDGETISATION	61

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La vision du Cameroun, à l'horizon 2035 s'est fixé comme objectif "un pays émergent, démocratique et unie dans sa diversité". Ainsi, la vision prônée par le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable se résume en "un Cameroun émergent dans un environnement sain".

Pour ce faire, la contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est d'assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, afin d'assurer un développement durable.

A cet effet, les axes prioritaires retenus dans le sous secteur sont :

- L'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;
- La préservation des ressources naturelles;
- La gestion des pollutions et des nuisances;
- L'amélioration de la gouvernance et la gestion stratégique du sous-secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les priorités sus-évoquées suggèrent une délimitation précise des compétences du ministère, suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ainsi, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

A ce titre, il est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;

- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en oeuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en oeuvre en liaison avec le Ministère des relations Extérieures.
- de la mise en oeuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ».

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Au regard des performances antérieures et aux perspectives, l'évaluation en terme de bilan technique et financier des activités du MINEPDED depuis 2012 s'articule autour de cinq (05) pôles de concentration correspondants aux recommandations du Chef de l'Etat, aux engagements internationaux souscrits par le Cameroun dans le domaine de la gestion durable de l'environnement, à la vision du Cameroun à l'horizon 2035 et au DSCE. Ces domaines d'intervention se déclinent comme suit :

- 1-la Restauration des terres dégradées et des écosystèmes marins, côtiers et lacustres ;
- 2-la mise en conformité environnementale des grands projets d'infrastructures ;
- 3-l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ;
- 4-la lutte contre les pollutions et les nuisances ;
- 5-le renforcement du cadre juridique en matière de gestion durable de la biodiversité.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Le Ministère a poursuivi les efforts de restauration des terres dégradées.

Dans l'optique d'améliorer la performance pour la période 2014, le MINEPDED a mis un accent sur la lutte contre la dégradation des terres. Il a poursuivi l'opérationnalisation du Secrétariat Technique d'Appui à la Coordination REDD+.

Dans le cadre du Projet Sahel Vert, 2500ha de terres dégradés ont été restaurées dans la région de l'Extrême-Nord. Un accent a été mis sur l'appui aux Communes locales pour le gardiennage, l'entretien des anciens sites et l'arrosage de nouveaux sites;

- L'étude concernant l'état des lieux sur la dégradation des terres dans la Région de

l'Adamaoua est en cours de finalisation ;

- 13 000 foyers améliorés ont été produits et sont en cours de distribution dans la Région de l'Extrême-Nord ;

Dans le cadre de l'aménagement du bassin versant de la Bénoué, 25 ha de berge du fleuve sont en cours de stabilisation avec la mise en terre de 10 000 plants dans les communes de Lagdo et de Pitoa.

Dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, le Document du Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification aligné à la stratégie décennale a été validé.

Dans le cadre de la conservation et de la gestion des écosystèmes de mangroves, les efforts de restauration de la mangrove ont été poursuivis, avec la fabrication et la vulgarisation des fumoirs améliorés dans la localité de Mouanko, un appui a été accordé à la Commune de Mouanko pour l'aménagement de deux ha de mangroves et à la commune de Dizangué pour l'élaboration et la vulgarisation des techniques simples d'aménagement des mangroves.

Dans le cadre de la résilience des populations aux effets des changements climatiques,

- deux bonnes pratiques agrosylvopastorales ont été contextualisées ;
- un document relatif à la base de données sur les changements climatiques de chaque commune a été élaboré ;
- sept sessions de formation sur les bonnes pratiques agrosylvopastorales ont été organisées ;
- une internalisation de l'audit environnemental stratégique des inondations dans la zone d'influence de l'aménagement hydroélectrique de Lagdo, Région du Nord a été faite.

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, un certains nombres d'activités ont été réalisées entre autres l'élaboration et validation de la stratégie d'implication des Peuples Autochtones (PA) dans le processus REDD+, la validation de la stratégie de prise en compte des femmes dans le processus REDD+, l'identification des différentes classes d'occupation/de couverture des sols et identification des paramètres utiles pour la définition de la forêt pour la REDD+ au Cameroun, l'identification et la définition des paramètres permettant de mesurer l'impact du processus REDD+ sur le développement socio-économique et la gouvernance.

Par ailleurs, un certains nombres d'activités sont en cours notamment :

- L'étude environnementale sociale et stratégique sur la REDD+ au Cameroun et élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- l'opérationnalisation des structures de gestion du mécanisme REDD+ au Cameroun,
- les études approfondies sur les moteurs de la déforestation, de la dégradation des forêts, des options stratégiques du REDD+ et développement d'un scénario de référence ;
- la mise en place du système de Monitoring, de Notification et de Vérification du carbone forestier (MNV) ;
- l'élaboration d'un plan de consultation pour la REDD+ ;
- la conception et mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des conflits plus l'analyse des options pour un cadre juridique et institutionnel de la REDD+ (y compris les mécanismes de

partage des bénéfices, la propriété des crédits dus à la réduction des émissions de la gestion des fonds REDD+).

Programme 362 : Gestion Durable de la Biodiversité

Le programme 362 dénommé Gestion durable de la Biodiversité contribue à l'atteinte de l'un des objectifs du DSCE qui est de réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Assurer un environnement durable reste l'un de ces OMD qui interpelle directement le sous-secteur environnement. Outre cela, ce programme participe à la mise en œuvre de La convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1994 par l'Etat du Cameroun, dont les trois objectifs sont: la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage des avantages liés a l'utilisation des ressources génétiques. C'est dans cette perspective que ce programme a été mise en œuvre et ses six actions concourent à assurer un environnement durable, à travers la restauration des écosystèmes de mangrove et des plans d'eau dégradés, la gestion participative de l'environnement, le contrôle des OVMs et des espèces exotiques envahissantes et la diffusion de l'information environnementale.

Dans ce contexte, la Direction du Développement des Politiques Environnementales (DDPE) envisage la mise en œuvre trois activités majeures, à savoir :

- l'élaboration du rapport biennal sur l'état de l'environnement (ReE) ;
- la mise en œuvre du programme national de la sensibilisation et d'éducation à l'environnement (PNSEE) ;
- l'encadrement et le suivi des ONGs et associations locales œuvrant dans le domaine de l'environnement.

L'environnement en général et les ressources naturelles en particulier font face à diverses menaces qui se manifestent sous formes de dégradations sur le plan biophysique et socioéconomique. Cependant, le suivi des dégradations, de l'évolution de l'environnement, et des performances des mesures environnementales adoptées reste difficile faute d'éléments consensuels et pertinents d'appréciation au rang desquels se trouvent les indicateurs environnementaux (qui permettent d'évaluer l'état de l'environnement, les pressions sur l'environnement et les réponses apportées par la société). Dans un tel contexte, il est évident que les décisions quant aux orientations en vue de la protection de l'environnement ou pour la gestion durable des ressources naturelles ne soient pas aisées.

Le suivi de l'environnement au Cameroun est une exigence légale. En effet, la loi N°96/12 du 5 août 1996 portant Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement stipule en son article 16 (1) que l'Administration chargée de l'environnement établit un rapport biennal sur l'état de l'environnement au Cameroun et le soumet à l'approbation du Comité Interministériel de l'Environnement. (2) Ce rapport est publié et largement diffusé». L'élaboration dudit rapport sera d'une grande utilité dans le cadre des orientations sur :

- les stratégies et programmes en matière de gestion durable de l'environnement ;
- les nouveaux axes de réflexion pour appuyer l'évaluation des politiques et informer le public en matière d'environnement et de développement durable;

- les politiques et les axes de recherches à entreprendre pour une gestion saine et durable de l'environnement.

Dans ce cadre, le MINEPDED s'est engagé à faire l'état des lieux de l'environnement par la production du rapport national sur l'état de l'environnement. La rédaction du rapport sur l'état de l'environnement doit se faire à travers la collecte et l'exploitation des informations et des données environnementales dans l'ensemble du pays et dans tous les secteurs. En prélude à cela, le MINEPDED a fait mener étude en 2013 qui a abouti à la production de la liste des indicateurs environnementaux retenus pour le Cameroun. Cette liste couvre les domaines suivants: Air et climat, Sols, Ressources en eau, Zones marines et côtières, Ressources forestières, Ressources halieutiques; Biodiversité (Faune et flore), Ressources énergétiques, Ressources minières, Déchets, Santé et environnement, Gestion des risques et catastrophes, Socio-économie, établissements humains et cadre de vie, pollution, Gestion participative de l'environnement et gouvernance.

Les résultats obtenus au terme de cette activité faciliteront l'intégration de la composante environnementale dans tous les secteurs de l'économie du Cameroun. Aussi, un rapport faisant le diagnostic de l'environnement au Cameroun permettra à l'Etat de faire face à de multiples enjeux environnementaux liés à sa diversité écologique, aux problèmes de pertes dues à l'exploitation abusive et non rationnelle des ressources naturelles, à l'occupation anarchique de l'espace, à la pollution, aux émissions des gaz à effets de serre, aux feux de brousse, à la déforestation, à la prolifération des produits nocifs, aux inondations et catastrophes naturelles, à la croissance démographique et au changement climatique.

Depuis l'adoption de la Loi cadre sur l'environnement en 1996, il a été question de renforcer le dispositif national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Le Programme National de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement (PNSEE) est un processus long et complexe qui permettra de construire progressivement une conscience environnementale à l'échelle nationale, dans tous les secteurs d'activités et dans toutes les couches de la population, afin de faire évoluer les comportements individuels et collectifs dans le sens de la préservation du patrimoine naturel et de l'amélioration du cadre de vie quotidien de tout un chacun.

La problématique de l'environnement est transversale, c'est-à-dire qu'elle concerne les différents secteurs d'activités d'un pays. Les différentes actions consignées dans ce Programme seront menées pour répondre aux préoccupations environnementales des différentes catégories socioprofessionnelles. Ce programme qui découle d'une stratégie nationale de communication environnementale est assorti de plans d'actions destinés aux acteurs des différents secteurs d'activités et zones géographiques du Cameroun, afin d'améliorer les comportements à l'égard de l'environnement.

A cet effet, le MINEPDED dispose d'une stratégie nationale de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et d'un programme chiffré introduit dans sa stratégie nationale environnementale. Chaque Ministère clé dispose au sein de son programme sectoriel national,

d'un plan d'actions et un plan d'actions prioritaires chiffré de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à mettre en œuvre dans son secteur. Chaque région dispose d'un plan d'actions et d'un plan d'actions prioritaires chiffré de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.-L'enjeu est bien de faire en sorte que les aspirations individuelles légitimes qui ont pour conséquences l'augmentation du niveau de consommation de ressources en tous genres, soient compatibles avec l'aspiration globale et raisonnable de la nation à préserver son potentiel pour les générations futures.

Les parties prenantes à la mise en œuvre du PNSEE sont les Administrations publiques, les Collectivités territoriales Décentralisées, les ONG, les Associations et les GIC, les Médias, les entreprises du secteur, les centres de recherche. Le système de suivi-évaluation du PNSEE doit être exécuté de manière globale, à la fois à travers les ministères sectoriels et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). La création et la mise en place des Cellules Environnementales au niveau des ministères sectoriels répertoriés et des régions s'avère nécessaire à la fois pour gérer en interne les questions environnementales et pour alimenter le système de suivi-évaluation du PNSEE et plus largement du MINEPDED.

La mise en route d'un Programme National de Sensibilisation et d'Education à l'Environnement traduit la volonté du Gouvernement Camerounais de s'arrimer au train environnemental mondial ainsi que la prise de conscience du niveau d'effort nécessaire à fédérer pour y parvenir.

Le PNSEE a développé des outils variés pour la sensibilisation dans les différentes Régions avec des dotations budgétaires par secteur d'activités.

Dans le secteur de l'encadrement et du Partenariat Local, 123 Organisations de la Société civile sont inscrites au fichier des Associations et ONG exerçant dans le domaine de la sauvegarde de l'Environnement. Le suivi des activités de ces organisations est effectué de façon continue à travers l'analyse des rapports d'activités et des programmes d'actions de chaque année et des correspondances. Ce suivi permet de recadrer les activités suggérées dans le programme d'action annuelle. Aussi, lors des événements en rapport avec la préservation de la nature, les meilleures ONG environnementales sont sélectionnées pour faire des présentations, chacune dans son domaine de compétence au grand public.

Programme 3 : Lutte contre les Pollutions, Nuisances et Substances Chimiques nocives et/ou dangereuses

A la suite des campagnes de sensibilisation des populations et des parties prenantes sur l'interdiction des emballages plastiques non conformes en 2014, nous avons axé nos efforts en 2015 sur la répression des contrevenants. Cela nous a permis de procéder à la saisie et à la destruction en collaboration avec les administrations concernées, de plus de 332 tonnes d'emballages non conformes.

En ce qui concerne la délivrance des permis environnementaux (PE) pour la gestion des déchets, 273 permis environnementaux ont été délivrés sur 505 demandes reçues à ce jour.

Au vu de tout ce qui précède, nous avons des raisons de croire que le bilan de la mise en œuvre des textes sur les emballages non biodégradables est positif car ceci a permis :

- d’encourager la réutilisation des emballages ;
- de réduire les déchets d’emballages plastiques ;
- de contribuer à la protection de l’environnement et la santé des populations ;
- de créer des emplois à haute intensité de main d’œuvre dans les filières de la collecte et de la valorisation des déchets en général et des emballages plastiques en particulier.

Pour l’exercice 2016, nous envisageons poursuivre ces efforts à travers une prévision de 250 millions de francs CFA en vue de maintenir le cap dans la lutte contre l’insalubrité et bien d’autres problèmes causés par les emballages plastiques.

A cet effet, mon département ministériel envisage de:

- créer un comité qui assistera les industries à se conformer à la réglementation sur les plastiques ;
- créer des postes de contrôle environnemental au niveau des points stratégiques en vue d’accroître l’efficacité des contrôles ;
- renforcer la répression et la saisie des emballages non conformes frauduleusement importés en vue de booster la production nationale des emballages plastiques conformes ;
- tenir des réunions de concertation avec les comités régionaux et départementaux de contrôle de conformité des emballages plastiques ainsi qu’avec les départements ministériels impliqués dans ce processus et,
- allouer aux CTD, dans le cadre du transfert des compétences, des ressources financières pour les actions de collecte et gestion des déchets d’emballages plastiques.

En outre, dans le souci de susciter un dialogue national autour de la question relative à la gestion des déchets, et développer des orientations qui serviront à la révision de la Stratégie Nationale de Gestion des Déchets, mon département ministériel envisage d’organiser en 2016, les toutes premières Assises Nationales de Gestion des Déchets.

Par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle approche Gouvernementale en matière d’inspection, 724 établissements classés ont fait l’objet d’inspection conjointe et 50 autres établissements « non classés » ont été inspectés par les services compétents de mon département ministériel. Environ 210 notifications d’amendes ont été servies aux contrevenants et 25 dossiers transmis en justice en 2015. 147 millions de francs CFA ont été recouvrés.

La poursuite de ces activités en 2016 consistera outre la participation aux inspections conjointes, à la réalisation d’une étude sur la qualité de l’air dans les villes de Douala et de Yaoundé et le renforcement des capacités des inspecteurs et contrôleurs de l’environnement pour une meilleure conduite des inspections.

Le cadre juridique et normatif quant à lui sera renforcé par l’élaboration des textes réglementaires, des normes et directives environnementales.

S’agissant de la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques toxiques et dangereux, les actions en vue de la préservation de la santé humaine et de l’environnement, ont consistées entre autre en la mise en œuvre des conventions de Stockholm sur les Polluants

Organiques Persistant, de Bale sur le mouvement transfrontalier des déchets, Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicables à certains produits chimiques qui font l'objet d'un commerce international et de Vienne sur la protection de la couche d'ozone. Il s'agit notamment de :

- l'inventaire des nouveaux Polluants Organiques Persistants ;
- l'élimination et l'exportation des déchets toxiques et dangereux ;
- le contrôle de l'importation des produits chimiques toxiques et dangereux.

Les activités prévues pour ce volet en 2016 porteront entre autres sur:

- l'élimination des pesticides POP et obsolètes ;
- l'organisation de la collecte et la gestion des emballages des pesticides souillés;
- la mise en œuvre des Conventions de Stockholm, Bale, Rotterdam, Vienne et Minamata sur le mercure et;
- la mise en place d'une base de données de gestion des déchets et des produits chimiques.

Programme 4 : Pilotage et Administration du MINEPDED

En ce qui concerne l'appui à la mise en œuvre et suivi-évaluation des programmes opérationnels, notons l'organisation de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés sur le thème « amélioration de la performance » avec pour but de sensibiliser tous les agents de l'Etat en service au MINEPDED sur l'éthique et la performance au sein de l'administration.

Pour ce qui est de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, il y a lieu de mentionner la poursuite de la mise en place d'un cadre de travail probant par la construction de certaines délégations départementales et régionales (poursuite de la construction des délégations régionales du Littoral et du Nord, et des délégations départementales parmi lesquelles celle Mayo Danay, celle du Dja-et-Lobo ayant été achevée. L'acquisition des équipements et des mobiliers pour les services centraux et déconcentrés. Par ailleurs, le MINEPDED a entrepris la mise en œuvre de son plan de formation pour l'année 2014 dont le coût global est de 310.000.000 FCFA.

En termes de programmation et planification, le Ministère a procédé à l'actualisation et à l'élaboration des différents documents de planification issus de la Chaine PPBS (Plan d'Actions Prioritaires, CDMT, Projet des Performances des Administrations, Rapport Annuel des Performances 2013).

Relativement à l'amélioration de la gouvernance en matière de gestion de l'environnement, de protection de la nature et du développement durable, le Ministère a poursuivi l'amélioration du fonctionnement et de la performance des services par le contrôle interne, l'évaluation des services, des programmes et projets. De plus, la stratégie nationale de lutte contre la corruption dans le sous-secteur environnement a été validée.

Notons aussi certaines activités réalisées dans ce contexte:

- Elaboration dans une démarche participative des normes et des standards de services pour plus de lisibilité et de transparence dans le traitement des dossiers et l'amélioration du service aux usagers;
- Organisation dans le cadre de la gouvernance et de la lutte contre la corruption d'un atelier de renforcement de capacité à l'intention des membres du Comité ministériel de Lutte Contre la Corruption (CLCC) et les structures techniques les plus en contact avec les usagers;

SYSTEME D'INFORMATION SUR LA PERFORMANCE

Le décret N°2012/431 du 1er octobre 2012 portant organisation du MINEPDED en son article 29 prévoit une Sous-direction de la Planification Environnementale qui coordonne l'élaboration, l'exploitation et la mise à jour permanente du système d'information sur l'environnement. Cette sous-direction a pour missions :

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des plans directeurs sectoriels de l'environnement en liaison avec les administrations concernées,
- le suivi de la mise en œuvre et de l'actualisation du Plan National de Gestion de l'Environnement,
- la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques en matière d'environnement,
- l'intégration des considérations environnementales dans tous les plans et programmes, notamment économiques, énergétiques, fonciers, et éducatifs en liaison avec les administrations concernées.
- De plus, nous disposons d'un Centre d'Information et de Documentation Environnementale (CIDE) qui assure :
 - la centralisation des données sur l'information et la documentation dans tous les secteurs de l'environnement, en liaison avec les administrations concernées,
 - la conservation, la mise à disposition et la valorisation de l'information, de la documentation et des archives environnementales,
 - l'appui à la production, à la diffusion et à la mise à disposition de l'information et de la documentation environnementale.

A l'heure actuelle, l'interconnexion à travers le système d'information environnementale (SIE) est effective dans les dix régions. Les remontées d'informations et données statistiques y sont logées et sont opérationnelles. Il reste cependant que la performance à moyen terme pour l'évaluation des programmes soit appréciée à travers les instances régaliennes de suivi évaluation du Ministère.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le MINEPDED au cours des quatre derniers exercices budgétaires s'est vu allouer des dotations en vue d'assurer les missions à lui assignées par le décret. Ainsi, la dotation des dernières années est répertoriée ainsi qu'il suit, et répartie en budget de fonctionnement et d'investissement.

RUBRIQUES	ANNEES					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
FONCTIONNEMENT	2,200,000	2,506,000	2,529,000	2,671,000	2,856,000	2,961,000
INVESTISSEMENT	3,000,000	3,300,000	2,200,000	2,200,000	3,500,000	3,500,000
TOTAL	5,202,009	5,808,010	4,731,011	4,873,012	6,358,013	6,463,014

Le tableau ci-dessus fait ressortir une nette évolution des allocations budgétaires du MINEPDED au cours de la période 2009-2014, passant de FCFA 5 200 000 000 à FCFA 6 461 000 000.

Cette croissance s'explique par une augmentation au niveau du fonctionnement, des charges récurrentes liées à la masse salariale, et au niveau des investissements, d'un accroissement du montant alloué entre 2009 et 2010. Ce graphique présente un budget qui se situe en moyenne autour de 5 500 000 000 FCFA. On note une baisse du budget du MINEP de 2010 à 2011 due essentiellement à la baisse des appuis budgétaires alloués dans le cadre du Programme Sectoriel Forêt-Environnement (PSFE). De 2011 à 2012, on note une légère hausse au niveau du budget de fonctionnement.

En se basant sur les données inscrites dans le graphique ci-dessus qui présente l'évolution du budget du MINEPDED avec prise en compte des sources de financements, l'on peut noter que seule l'année 2010 a vu une forte inclusion de l'appui budgétaire avec un montant de 1 600 000 000 FCFA sur le montant global de 5 806 000 000 FCFA alloués au Ministère. Il y a lieu toutefois de relever que ces appuis budgétaires ont porté essentiellement sur les investissements. Entre 2013 et 2014, les investissements ont légèrement augmenté.

Malgré le constat observé à la hausse dans l'octroi des moyens financiers dans le cadre du budget de l'Etat, les difficultés de plusieurs ordres n'ont pas permis à ce département ministériel d'atteindre les résultats escomptés. On peut citer entre autres :

- l'insuffisance du personnel au poste de travail encore visible;

- le faible taux d'allocation des appuis budgétaires en termes de fonctionnement.

La consommation des crédits au niveau central est faible pour les raisons suivantes :

- Problèmes liés à l'appropriation du logiciel PROBMIS par les gestionnaires des services centraux ;
- La complexité dans la compréhension des notions CP et AE, d'où la passation de certains marchés au niveau local en CP

L'exécution physique et financière des activités de fonctionnement au MINEPDED a été marquée par le démarrage tardif des premiers engagements qui ont effectivement débuté au courant du mois de mars.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Le MINEPDED ayant validé sa stratégie sous- sectorielle envisage pour l'exercice budgétaire 2015 de mener les actions prioritaires ci- après dans ses quatre programmes.

Dans le cadre du **Programme Lutte contre la Désertification et les Changements Climatiques**, dont l'objectif est d'inverser la tendance à la dégradation des terres et de promouvoir l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, les actions à mettre en œuvre vont consister en :

- la poursuite l'opération « Sahel Vert » en élargissant la zone de couverture de ses interventions à la Région du Nord. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés et en renforcement des périmètres reboisés par la technique Revitech ;
- la stabilisation biologique ou par enrochement de 25ha de berge de la Bénoué. Il s'agira principalement de mettre tout en œuvre pour la mise en place du dispositif d'arrosage, la sécurisation des sites à travers le dispositif de mise en défens des sites reboisés et l'acquisition du matériel agricole de qualité ;
- la poursuite de la conservation des écosystèmes de mangroves, en étendant les actions dans les mangroves de l'estuaire du Wouri, en poursuivant les activités de régénération des palétuviers dans la zone de Douala-Edéa. Cela demandera également des investissements importants pour les travaux de production et de mise en terre des plants, de sensibilisation et de formation des groupes cibles sur les techniques de gestion durable des mangroves et pour la fabrication et la vulgarisation des fumoirs améliorés en vue de réduire la pression sur les ressources ligneuses des mangroves.
- **Pour ce qui est de la REDD+**, le Ministère entend poursuivre la préparation du pays au futur mécanisme REDD+ à travers :
 - la mise en œuvre des projets pilotes et l'élaboration de la stratégie nationale REDD+;

- la mise en œuvre le Système de Monitoring, Notification et Vérification (MNV) lié au REDD+ ;
- la poursuite de l'étude environnementale, sociale et stratégique sur la REDD+ au Cameroun et l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- la poursuite de l'analyse approfondie des moteurs de la déforestation, de la dégradation des forêts, des options stratégiques de la REDD+ et le développement d'un scénario de référence ;
- la conception et mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des conflits plus l'analyse des options pour un cadre juridique et institutionnel de la REDD+ (y compris les mécanismes de partage des bénéfices, la propriété des crédits issue de la réduction des émissions, de gestion des financement de la REDD+).

Dans le cadre des communications nationales sur les changements climatiques, le document de la Seconde Communication Nationale sur les Changements Climatiques est validé et disponible. Le MINEPDED entend traduire, éditer, multiplier et vulgariser ce document afin de sensibiliser les populations aux effets néfastes du changement climatique selon les mesures proposées dans ledit document.

- Pour ce qui est de la résilience des populations aux effets néfastes des changements climatiques, un accent particulier sera mis sur le développement et la mise en œuvre des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre du PNACC, il sera question d'élaborer les projets d'adaptation à soumettre au Fond Vert Climat.

Dans le **programme 2 Gestion Durable De La Biodiversité**, il s'agira :

- achever l'élaboration de la stratégie nationale du développement durable ;
- d'élaborer les bases de données qui vont alimenter le système d'information environnemental (SIE).
- De développer et instituer un système de monitoring et de contrôle des organismes vivants modifiés et des espèces exotiques envahissantes.
- Poursuivre l'accompagnement des grands projets d'infrastructures pour leur mise en œuvre dans une perspective de développement durable ;
- Poursuivre la promotion de la santé des écosystèmes aquatiques à travers la mise en œuvre du projet de lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes dans les bassins hydrographiques de la Bénoué, du Nyong et du Wouri ;

Dans le **programme 3 Lutttes contre les pollutions, les nuisances et substances chimiques nocives et/ou dangereuses**, il s'agira :

- d'intensifier les inspections et les contrôles environnementaux ;
- poursuivre la promotion d'emplois verts ;
- de suivre la mise en œuvre les plans de gestion environnemental et social des grands projets ;
- de poursuivre avec détermination la lutte contre les emballages plastiques, avec l'acquisition

des micromètres aux profits des unités opérationnelles;

- poursuivre l'élimination des pesticides POP et obsolètes ;
- - procéder à l'organisation de la collecte et la gestion des emballages des pesticides
- - mettre en œuvre les Conventions de Stockholm, Bale, Rotterdam, Vienne et Minamata sur le mercure et;

m-mettre en en place d'une base de données de gestion des déchets et des produits chimiques.

Dans le **programme 4 pilotage et administration du MINEPDED**, il s'agira :

- d'assurer la construction des structures opérationnelles au niveau central (structure nouvellement créée par l'organigramme) et déconcentré ;
- De désigner les responsables aux postes de contrôle environnementaux ;
- De mettre en œuvre la stratégie à périmètre ministériel élaborée;
- d'implémenter les normes, standards de services et renforcer le contrôle interne ;

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le DSCE et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation.

Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, trois programmes opérationnels et un programme support ont été extraits du Plan d'Actions et du Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018 du MINEPDED.

Programme 361: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectif: Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience,

l'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques

Programme 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE

Objectif: Restaurer les écosystèmes de mangrove et des plans d'eau dégradés

Programme 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

Objectif: Réduire les pollutions et nuisances environnementales

Programme 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif: Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

■ 5. **PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES**

Les quatre programmes du MINEPDED disposent chacun d'une stratégie qui lui est propre pour sa mise en œuvre. De ce fait, elle intègre les contributions des services centraux, des services déconcentrés du Ministère, ainsi que celles des CTDs en ce qui concerne les compétences transférées.

De plus ces stratégies allient les synergies avec les autres départements ministériels, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Dans le cadre de sa vision de long terme, le Cameroun ambitionne d'assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, d'améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et d'inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales. Raison pour laquelle, nous avons élaboré le Programme intitulé : « Lutte contre la désertification et les changements climatiques ».

Sur le plan organisationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité technique du Directeur de la Conservation et la Gestion des Ressources Naturelles (DCGR). L'exécution nécessitera la collaboration de plusieurs acteurs institutionnels ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé. Parmi ceux-ci on peut citer la COMIFAC, le PNUD, la Banque Mondiale, la BAD, la JICA, le JICS, la GIZ, l'AFD, la FAO, le CIFOR, les ONG internationales (WWF, WCS, IUCN), le MINADER, le MINEPIA, le MINFOF, le MINTRANSPORT, le MINRESI, le MINEPAT, le MINEE, le MINSANTE, etc.

Dans le même temps, La stratégie du Gouvernement dans la Gestion durable des ressources

naturelles vise à organiser et à encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile, etc. en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement. Il s'agit de mettre en oeuvre des actions en faveur de la gestion environnementale des activités rurales, de la gestion de la biodiversité et la valorisation des ressources et le reboisement des sols dégradés. Au regard de ces orientations le Programme II : « Gestion durable de la biodiversité » vise à combler ces attentes.

Sur le plan organisationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité technique du Directeur du Développement des Politiques Environnementales (DDPE) du MINEPDED. Compte tenu de la dimension transversale de ce programme Biodiversité, sa mise en uvre concernera plusieurs acteurs institutionnels ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé. Parmi ceux-ci on peut citer le GEF, le PNUD, la Banque Mondiale, le PNUE, la FAO, l'ONUDI, la GIZ, les ONG internationales telles que WWF, WCS, CIFOR, l'IUCN, le MINADER, le MINEPIA, le MINFOF, le MINRESI, le MINEPAT, etc.

Enfin, le DSCE préconise de mener des actions dans l'optique d'inverser les tendances négatives liées aux pollutions et nuisances. Pour y parvenir le programme « Lutte contre les pollutions, nuisances et produits chimiques dangereux » viendra répondre à ces préoccupations.

Ce programme sera placé sous la coordination du Directeur des Normes et du Contrôle (DNC). Il impliquera plusieurs acteurs notamment :

- L'élaboration des textes juridiques, des normes et des procédures environnementales sera faite de concert avec les administrations sectorielles qui interviendront dans le processus d'élaboration et de validation (MINJUSTICE, MINIMIDT, MINEE, MINADT, MISANTE, MINEPAT, MINFI, MINEPIA, MINADER, MINTP.), les opérateurs privées du secteur, la société civile ;
- Le renforcement de la police environnementale sera exécuté en concertation avec les administrations sectorielles notamment le MINDCAF, le MINDUH, le secteur privé, les Collectivités territoriales décentralisées et les populations, les laboratoires de contrôle d'analyse chimique et environnementale, l'Agence de Normalisation et la qualité (ANOR),
- L'appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets sera mise en uvre en partenariat avec les Collectivités Territoriales Décentralisées, en effet, suivant les dispositions réglementaires portant attributions des CTD, cette action incombe principalement à ces derniers, mais le MINEPDED se propose de leur apporter un appui technique dans l'accomplissement de cette action.

La coordination du Programme incombe au coordonnateur et son staff.

Tous ces programmes nécessitant un accompagnement, le pilotage stratégique du ministère et la gestion des ressources humaines et matérielles seront portés par un programme intitulé « Gouvernance Et Appui Institutionnel Du Sous-Secteur Environnement, Protection De La Nature

Et Du Développement Durable».

Sur le plan opérationnel, ce programme sera placé sous la responsabilité du Secrétaire Général. Celui-ci sera soutenu par le Directeur des Affaires Générales, le Chef de Division des Etudes, des Projets et de la Coopération qui participera à la réalisation des activités du programme. Ce programme bénéficiera de l'appui technique du MINFI et du MINEPAT. Par ailleurs d'autres administrations à l'instar du MINEFOP, du MINTSS et des CTD seront impliquées.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 361

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	Restaurer les écosystèmes dégradés	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)	1,37	2,2	Rapports
02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique	Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations	1	5	Rapports
03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives	Système de monitoring environnemental opérationnel	0	6	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique	niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale	30	60	Rapports PGEs
02	DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	Assurer un meilleur contrôle des OVMS et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national	Inventaires des OVMS repertoriés	0	3	rapports du comité
03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable	nombre de campagnes de sensibilisation	200	380	Rapports de campagnes des enlacements rapports d'ateliers
04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable	Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés	0	2	Document de stratégies
05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	0	3	Données/Statistiques SIE
06	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	Restaurer les écosystèmes de mangroves	Nombre de palétuviers produits et mis en terres dans les zones de Mouanko et de Mbongo (10 000 000 plants à y plantés)	90 000	110 000	Rapports pv

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT	Encadrer les interventions dans le domaine de l'environnement	Nombre de textes juridiques/normes élaborés et signés	7	15	Documents des normes Documents des textes juridiques
02 RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux	Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels	0	30	Textes de création
		Nombre d'inspections effectuées	600	1 800	PV PVC
03 APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux	Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées	0	10	Documents de conventions
05 GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX	Protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets	Quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique	5	13	Rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 364

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

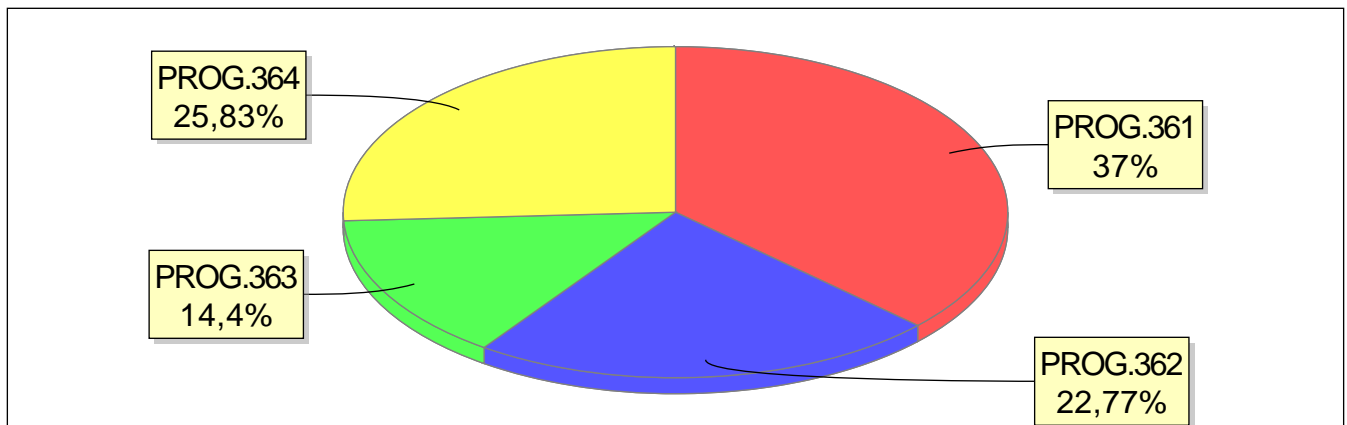
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au minepded	75	95	Rapports d'activités des Programmes Rapports de suivi
02 GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED	Assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEPDED	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au ministère	4	12	Rapport d'exécution du budget
03 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPDED	Documents de planification et de programmation produits annuellement les délais au MINEPDED	0	9	PAP, CDMT et PPA
04 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques	Annuaire statistique produit annuellement au ministère	0	3	Annuaire
05 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	40	75	rapports d'activités
06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPDED	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPDED	80	95	textes de nominations
07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur (informatique) au ministère	30	75	rapport d'exécution schéma directeur
08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPDED	Nombre de rapports de mission au minepded	2	12	Rapports de missions IG Rapports comité anti corruption
09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED	Veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère	60	75	Textes élaborés
10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	50	75	Publications
11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère	10	25	Système d'archivage

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

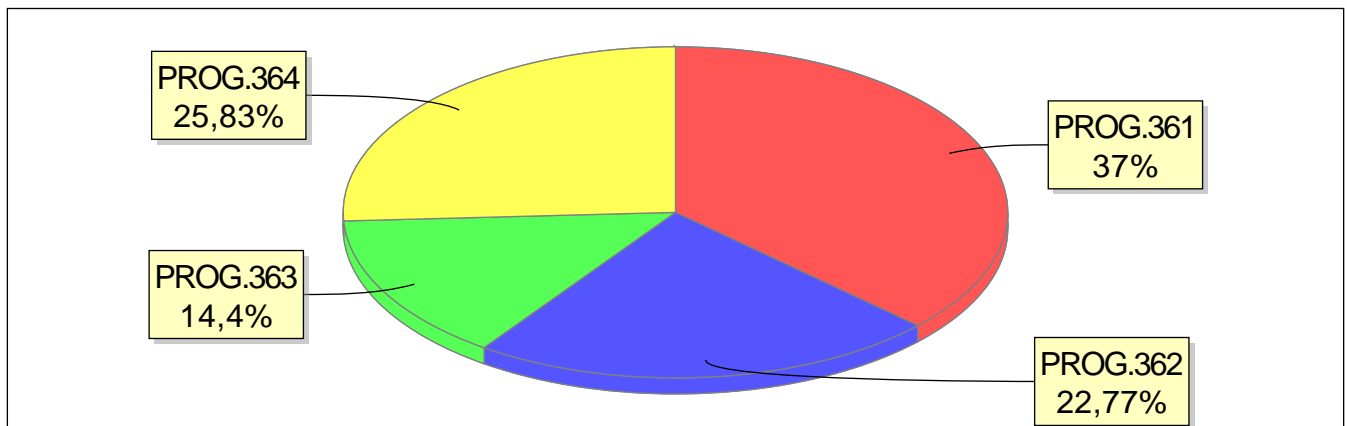
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
361	LUTTE CONTRE LA DÉSERTEIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	309 500 000	309 500 000	2 470 000 000	2 470 000 000	2 779 500 000	2 779 500 000
362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	489 375 000	489 375 000	1 221 500 000	1 221 500 000	1 710 875 000	1 710 875 000
363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	561 875 000	561 875 000	520 000 000	520 000 000	1 081 875 000	1 081 875 000
364	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1 720 250 000	1 720 250 000	220 000 000	220 000 000	1 940 250 000	1 940 250 000
TOTAL		3 081 000 000	3 081 000 000	4 431 500 000	4 431 500 000	7 512 500 000	7 512 500 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 361

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

WASSOUNI

Directeur de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le DSCE a identifié le capital naturel (eau, sol, végétation, faune) comme l'un des principaux supports du développement de la production primaire, et a inscrit la préservation des ressources naturelles au rang des priorités de la décennale 2015 - 2020.

Ce programme qui a trois actions (Promotion et restauration de la nature, Lutte contre les changements climatiques et Renforcement du Monitoring Environnemental) visera sur la période 2015-2019, à augmenter la superficie des terres restaurées de 22 500 ha à 33 500ha, à assurer la mise en uvre des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, par l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et l'implémentation du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC).

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, l'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC)	-	2013	1	2016	2
2	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)	ha	2013	16 200	2016	26 000

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE

ACTION 02: LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 03: RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Les perturbations observées au niveau des performances des secteurs phares de l'économie du Cameroun, notamment l'énergie, les transports, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les forêts sont fortement liées aux facteurs climatiques. En effet, la forte variabilité de la pluviométrie et la hausse constante des températures ont eu des incidences ces deux dernières décennies sur les secteurs productifs et sur l'avancée de la désertification. De même, les sols se sont considérablement dégradés, le calendrier agricole a été perturbé par les variabilités climatiques et les barrages de retenue et de production hydroélectrique ont connu une baisse du niveau de leurs eaux suite à la diminution des précipitations et à l'ensablement. La zone du littoral, a été victime des inondations et d'érosion côtière suite à l'augmentation du niveau de la mer. Les secteurs du logement, du tourisme et du transport subissent des pertes dues à la dégradation de ces écosystèmes côtiers.

Dans Le cadre de la mise en uvre des Conventions des Nations Unies sur les Changements climatiques et sur la Lutte Contre la Désertification, et face aux impacts liés à la dégradation des terres et à l'instabilité climatique sur les secteurs économiques, sociaux et environnementaux, le Chef de l'Etat a

prescrit la mise en œuvre de l'opération sahel vert et a créé l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC). Dans cette perspective, Le MINEPDED dans Le cadre de la stratégie de son programme de lutte contre la désertification et les changements climatiques envisage pour la triennale 2016 – 2018:

- De poursuivre l'opération «Sahel Vert» en élargissant la zone de couverture de ses interventions à la région du Nord tout en augmentant la superficie des plantations et Le nombre de foyers améliorés par localité. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés;
- de démarrer l'élaboration de la troisième Communication Nationale sur les Changements Climatiques du Cameroun;
- de poursuivre la préparation du pays pour le future mécanisme REDD+ à travers la mise en œuvre des projets pilotes et l'élaboration de la stratégie nationale REDD+;
- de mettre un accent particulier sur le développement et l'implémentation des mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;
- de mettre en œuvre le Système de Monitoring, Notification et Vérification (MNV) lié au REDD+.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE

Cette action permettra de remettre en bon état les écosystèmes dégradés du territoire national, pour que ceux – ci continuent de produire les biens et services utiles au bien – être des populations. Au cours de cette triennale 2016-2018, la restauration de la nature se focalisera sur la poursuite du reboisement des espaces dégradés des zones septentrionales, l'aménagement du bassin versant de la Bénoué, la vulgarisation des foyers améliorés et l'amélioration du taux de reboisement en milieu urbain.

OBJECTIF 1. Restaurer les écosystèmes dégradés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% de terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême – Nord (1 116 700 ha)	ha	2013	1,37	2016	2,2

ACTION 02

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'enjeu de cette action porte sur la limitation des effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socioéconomique. Les activités dans cette action consisteront principalement à l'élaboration d'un cadre stratégique et réglementaire, le développement et l'exécution des programmes et projets d'adaptation, la finalisation de la seconde communication nationale et le démarrage de la troisième communication nationale sur les changements climatiques, l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ et la préparation du Cameroun au mécanisme REDD+ à travers les projets pilotes.

OBJECTIF 1. Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement

biophysique, humain et socio-économique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations	-	2013	1	2016	5

ACTION 03**RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL**

Cette action permettra de suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives et orienter les décisions publiques et les comportements des populations vis-à-vis des ressources environnementales. Pour y parvenir, il est nécessaire de développer des guides pour le monitoring environnement dans chacune des 5 zones agro-écologiques, guides nécessaires pour le système de monitoring environnemental.

OBJECTIF 1. Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Système de monitoring environnemental opérationnel	-	2013	0	2016	6

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	293 500 000	293 500 000	1 020 000 000	1 020 000 000	1 313 500 000	1 313 500 000
02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	5 000 000	5 000 000	1 450 000 000	1 450 000 000	1 455 000 000	1 455 000 000
03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
TOTAL		309 500 000	309 500 000	2 470 000 000	2 470 000 000	2 779 500 000	2 779 500 000

7. PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ

RESPONSABLE DU PROGRAMME

WOUAMANEMBELE

Directeur du Développement des Politiques Environnementales

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme Gestion durable de la Biodiversité contribue à l'atteinte de l'un des objectifs du DSCE qui est de réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Assurer un environnement durable reste l'un de ces OMD qui interpelle directement le sous-secteur environnement. Outre cela, ce programme participe à la mise en œuvre de La convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1994 par l'Etat du Cameroun, dont les trois objectifs sont: la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques.

C'est dans cette perspective que ce programme a été mise en œuvre et ses six actions concourent à assurer un environnement durable, à travers la restauration des écosystèmes de mangrove et des plans d'eau dégradés, la gestion participative de l'environnement puis le contrôle des OVMs et des espèces exotiques envahissantes.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Restaurer les écosystèmes de mangrove et des plans d'eau dégradés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de palétuviers produits et mis en terres dans les zones de Mouanko et de Mbongo (10 000 000 plants à y plantés)	nb	2013	80 000	2016	110 000
2	Superficie de plans d'eaux débarrassée de la Jacinthe d'eau (Wouri, Retenue de Lagdo et Nyong)	nb	2013	5	2016	8

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES
- ACTION 02:** DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMs ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
- ACTION 03:** RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE
- ACTION 04:** PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ACTION 05:** DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE
- ACTION 06:** PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Cameroun dispose d'une richesse biologique remarquable. Elle se compose d'une flore et d'une faune continentale et aquatique ; d'une biodiversité agricole et microbienne, qui sont les principales pourvoyeuses de matières premières pour les secteurs forestiers, de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, de la pharmacie, de la recherche fondamentale et appliquée.

Toutefois, sous l'effet de la pression démographique et des actions anthropiques, la biodiversité subit

une destruction matérialisée par:

- la déforestation provenant de l'exploitation industrielle des forêts, de l'urbanisation ou encore des projets de développement entraînant des modifications irréversibles de la biodiversité originelle;
- les systèmes cultureux inappropriés comme l'agriculture itinérante sur brûlis compromettant les cycles biologiques de reconstitution des écosystèmes ;
- les feux de brousse, le surpâturage, le braconnage et la pollution des eaux qui constituent de graves menaces sur la stabilité de la biodiversité du Cameroun.

Le MINEPDED dans le cadre de la stratégie de son programme 362 « Gestion Durable de la Biodiversité » envisage pour la triennale 2016-2018 de :

- mettre l'accent sur la lutte contre la jacinthe d'eau et autres plantes aquatiques envahissante ;
- poursuivre la conservation des écosystèmes de mangroves, en étendant ses actions dans les mangroves de l'estuaire du Wouri en poursuivant les activités de régénération des palétuviers dans la zone de Douala-Edéa, précisément dans les localités de Mouanko et de Mbongo. Cela demandera également des investissements importants pour les travaux de production et de mise en terre des plants, de sensibilisation et de formation des groupes cibles sur les techniques de gestion durable des mangroves et pour la fabrication et la vulgarisation des fumoirs améliorés en vue de réduire la pression sur les ressources ligneuses des mangroves.

Pour sauvegarder cette biodiversité, et partant continuer à bénéficier de la chaîne de valeur créée dans les différents secteurs économiques suscités, le MINEPDED envisage, à travers le programme Gestion durable de la biodiversité de :

- renforcer les évaluations environnementales;
- renforcer la sensibilisation environnementale;
- promouvoir le développement durable;
- développer et diffuser l'information environnementale ;
- conserver la biodiversité et restaurer des écosystèmes

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Cette action vise à accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets d'infrastructure en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers. Pour la période 2014-2016, cette action se focalisera sur la poursuite de l'accompagnement des agents opérateurs économiques dans les évaluations environnementales et l'intensification du suivi des Plans de Gestion Environnementale (PGES).

OBJECTIF 1. Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale	%	2013	30	2016	60

ACTION 02**DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES**

Compte tenu de l'impératif actuel relatif à l'envergure internationale de la question des organismes vivants modifiés (OVMS) et particulièrement au niveau sous - régional, il était grand temps pour le MINEPDED de réfléchir sur le renforcement institutionnel et le renforcement des capacités en matière de contrôle de l'entrée et de la circulation des OVMS à travers le territoire national, et ainsi assurer une application harmonieuse de la loi N° 2003/006 portant régime de sécurité en matière de biotechnologie moderne au Cameroun. Cette action vise à assurer le suivi des OVMS et des espèces exotiques envahissantes.

OBJECTIF 1. Assurer un meilleur contrôle des OVMS et autres espèces exotiques envahissantes sur l'ensemble du territoire national

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Inventaires des OVMS repertoriés	nb	2013	0	2016	3

ACTION 03**RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE**

Les résolutions 57/255, 58/219, 59/237 de l'Assemblée Générale des Nations Unies invite les gouvernements à envisager des plans d'action en matière de sensibilisation et de l'éducation en vue du développement durable. Fort de cela, Il s'agira dans cette action de poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable. Dans ce sens il sera question de mettre en uvre et le Programme National de Sensibilisation de l'Education Environnementales (PNSEE) et de poursuivre la sensibilisation sur les grandes thématiques environnementales.

OBJECTIF 1. Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de campagnes de sensibilisation	nb	2012	200	2016	380

ACTION 04**PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Cette action concourt à accroître la prise en compte du Développement Durable dans les domaines de la vie publique à travers l'élaboration et la mise en uvre d'une stratégie nationale de Développement Durable. En plus, cette action se focalise sur La promotion de l'économie verte, l'encadrement des populations et le suivi du partenariat avec les sociétés civiles uvrant dans les domaines de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

OBJECTIF 1. Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés	nb	2014	0	2016	2

ACTION 05**DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE**

L'objectif recherché est de rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement. Pour la triennale 2016-2018, cette action se concentrera sur la production, l'actualisation et la diffusion des données environnementales à travers notamment la constitution des bases de données environnementales, le renforcement du fonds documentaire du CIDE, la création du site web de la Plateforme du centre d'échanges d'informations environnementales et l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement au Cameroun.

OBJECTIF 1. Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	nb	2014	0	2016	3

ACTION 06**PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES**

Le MINEPDED dans Le cadre de cette action envisage pour la triennale 2016-2018 de :

- mettre l'accent sur la lutte contre la jacinthe d'eau et les autres plantes aquatiques envahissantes, dans le but d'améliorer Le potentiel productif des écosystèmes concernés, afin que ceux-ci continuent à fournir les multiples services à la collectivité nationale. Sont notamment concernés par les activités à mener, les écosystèmes aquatiques de la zone côtière et des bassins fluviaux et lacustres continentaux du Wouri, du Lac Tchad, de la Bénoué, du Nyong de la Sanaga et dans l'estuaire du Rio Del Rey. Il s'agira particulièrement d'accroître les superficies débarrassées de plantes aquatiques envahissantes;
- poursuivre la régénération des écosystèmes de mangroves, en étendant ses actions dans les mangroves de l'estuaire du Wouri et en poursuivant les activités de régénération des palétuviers dans la zone de Douala-Edéa, précisément dans les localités de Mouanko et de Mbongo. Cela demandera également des investissements importants pour les travaux de production et de mise en terre des plants, de sensibilisation et de formation des groupes cibles sur les techniques de gestion durable des mangroves et pour la fabrication et la vulgarisation des fumoirs améliorés en vue de réduire la pression sur les ressources ligneuses des mangroves. Il s'agira particulièrement d'augmenter les surfaces de palétuviers régénérés dans les zones concernées.

OBJECTIF 1. Restaurer les écosystèmes de mangroves

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de palétuviers produits et mis en terres dans les zones de Mouanko et de Mbongo (10 000 000 plants à y plantés)	nb	2015	90 000	2016	110 000

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
01 RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	293 175 000	293 175 000	0	0	293 175 000	293 175 000
02 DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	0	0	676 500 000	676 500 000	676 500 000	676 500 000
03 RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	15 000 000	15 000 000	80 000 000	80 000 000	95 000 000	95 000 000
04 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	56 000 000	56 000 000	50 000 000	50 000 000	106 000 000	106 000 000
05 DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	99 000 000	99 000 000	40 000 000	40 000 000	139 000 000	139 000 000
06 PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	26 200 000	26 200 000	375 000 000	375 000 000	401 200 000	401 200 000
TOTAL	489 375 000	489 375 000	1 221 500 000	1 221 500 000	1 710 875 000	1 710 875 000

8. PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES
NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES
NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PETER AYUK ENOH

Directeur des Normes et du Contrôle

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans ce programme, il sera question d'accentuer les inspections environnementales à travers le renforcement de la police environnementale, l'institution d'un corpus juridique et réglementaire dans le domaine des normes et procédures environnementales. Concrètement, il s'agira de réduire les pollutions et nuisances environnementales par une gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réduire les pollutions et nuisances environnementales

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'installations inspectées	nb	2016	600	2016	750

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE
- ACTION 03:** APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS
- ACTION 05:** GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

A l'horizon 2035, le Cameroun ambitionne de devenir un pays émergent, ce qui suppose un développement accéléré des activités socio-économiques. Ce développement couplé à la croissance démographique et à l'urbanisation non maîtrisées, pourraient être à l'origine d'une augmentation de la pollution et des nuisances et par conséquent un frein à l'atteinte de l'objectif de cette vision. Afin d'améliorer le cadre de vie des populations par la réduction des risques liés aux pollutions, aux nuisances et aux substances chimiques nocives et/ou dangereuses, le MINEPDED envisage:

- De renforcer le cadre juridique et normatif du sous-secteur environnement,
- De renforcer la police environnementale,
- D'apporter un appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets;
- De gérer rationnellement les déchets et produits chimiques, toxiques et ou dangereux.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT

L'objectif de cette action est de produire les textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations et les ménages à mieux gérer leurs déchets, et d'autre part de mettre sur pied, un programme de sécurisation des recettes environnementales. Pour la période 2015-2017, Cette action se focalisera sur la finalisation des textes portant sur la fiscalité environnementale incitative, la poursuite de l'élaboration des textes d'application de la loi-cadre, l'élaboration et l'homologation des normes et directives environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de textes juridiques élaborés, de normes et directives environnementales élaborées et/ou homologuées.

OBJECTIF 1. Encadrer les interventions dans le domaine de l'environnement

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de textes juridiques/normes élaborés et signés	nb	2013	7	2016	15

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE

The objective here is to improve the nationwide coverage, the frequency and effectiveness of inspections and environmental controls. To achieve this goal, the acquisition of rolling stock and inspection equipment such as mobile laboratories for analysis and control kits, the construction and the equipment of a reference environmental laboratory, as well as the training of inspectors and controllers are necessary. The achievement of this objective will depend on the number of created and operational environmental check points and the number of inspections carried out.

OBJECTIF 1. Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels	nb	2014	0	2016	30
2 Nombre d'inspections effectuées	nb	2014	600	2016	1 800

ACTION 03

APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'objectif visé est de préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux. Cette action portera sur l'organisation des premières Assises sur la stratégie de Gestion des déchets en 2016, la poursuite de l'opération de mise en conformité de l'arrêté conjoint N°004/MINEPDED/MINCOMMERCE du 24 octobre 2012, la mise en place des centres pilotes de traitements des déchets, l'appui à la création et/ou réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de conventions de collaboration pour

la Gestion des déchets signés entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées.

OBJECTIF 1. Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées	2013	0	2016	10

ACTION 05

GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX

L'objectif visé est de Protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets. Cette action va consister, à la mise en uvre des conventions de Stockholm, de Rotterdam, de Bâle et de Minamata, à l'actualisation de la stratégie nationale de gestion des déchets et produits chimiques et à la mise en place d'une base de données de gestion des déchets et des produits chimiques.

L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers la quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique.

OBJECTIF 1. Protéger la santé et l'environnement des effets néfastes des produits chimiques et des déchets

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Quantité de produits chimiques et déchets toxiques éliminés de manière écologique	2014	5	2016	13

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT	32 000 000	32 000 000	0	0	32 000 000	32 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	379 375 000	379 375 000	0	0	379 375 000	379 375 000
03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	150 500 000	150 500 000	15 000 000	15 000 000	165 500 000	165 500 000
05	GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX	0	0	505 000 000	505 000 000	505 000 000	505 000 000
TOTAL		561 875 000	561 875 000	520 000 000	520 000 000	1 081 875 000	1 081 875 000

9. PROGRAMME 364

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT,
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

PATRICK KUM B AKWA

9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le MINEPDED est confronté à trois difficultés majeures à savoir: (i) l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux et déconcentrés, (ii) le manque qualitatif et quantitatif de personnels et (iii) la mobilisation insuffisante et dans les délais des ressources financières pour assumer son mandat d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de la politique du gouvernement en matière d'environnement. Ce programme support va contribuer à renforcer et à soutenir la mise en œuvre des actions et activités dévolues aux programmes opérationnels. Dans le même temps, il veillera à renforcer les aspects liés à la gouvernance, à la prise en compte de l'aspect genre, et à faciliter à asseoir les infrastructures pour un meilleur cadre de travail.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des actions du MINEPDED	%	2013	75	2016	81

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED
- ACTION 02:** GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED
- ACTION 03:** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION
- ACTION 04:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE
- ACTION 05:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 07:** DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED
- ACTION 08:** CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED
- ACTION 09:** CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED
- ACTION 10:** COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED
- ACTION 11:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED

9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme permet d'assurer le pilotage des composantes opérationnelles du sous- secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable. Dans le cadre de ce programme, les actions à mettre en œuvre seront orientées autour : de la coordination et suivi des activités des services, des études stratégiques et planification, de la gestion financière et budgétaire, du développement du système d'information statistique, de l'amélioration du cadre de travail, du développement des ressources humaines, du développement des TICs, du contrôle et audit interne, du

conseil juridique, de la communication et relation publique et de la gestion des ressources documentaires au MINEPDED.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED

L'objectif visé ici est d'améliorer substantiellement la mise en oeuvre des programmes opérationnels du MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la coordination des activités des services centraux et déconcentrés, la coordination et suivi de la mise en oeuvre des différents programmes du MINEPDED, le suivi-évaluation des activités des services centraux et déconcentrés du MINEPDED. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au ministère.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au minepded	%	2014	75	2016	95

ACTION 02

GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED

L'objectif visé à travers cette action est d'optimiser la gestion des ressources financières du MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action visera en particulier, la coordination de la gestion des ressources matérielles et financières. L'atteinte de cet objectif sera mesurée au vu des documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au ministère

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution financière des programmes du MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au ministère	nb	2014	4	2016	12

ACTION 03

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

L'objectif recherché ici est de mettre en cohérence la politique environnementale avec les politiques publiques. Pour la triennale 2015-2017, cette action visera en particulier, l'actualisation des documents de programmation, de planification et du cadre de coopération et le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie ministérielle. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par les documents de programmation et de planification (PAP, CDMT et RAP) révisés et actualisés.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement les délais au MINEPDED	nb	2014	0	2016	9

ACTION 04**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE**

L'objectif visé ici est de mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la conception, la production et la diffusion de l'annuaire statistique du MINEPDED et la synthèse des programmes d'action, des notes de conjoncture et des rapports d'activités des services.

OBJECTIF 1. Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Annuaire statistique produit annuellement au ministère	nb	2014	0	2016	3

ACTION 05**AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE**

L'objectif visé à travers cette action est de renforcer en équipements divers (mobilier, matériels informatiques) et matériels roulants des services centraux et déconcentrés. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers la proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé au ministère.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2014	40	2016	75

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'objectif visé à travers cette action est d'améliorer le rendement du personnel à travers, la promotion de l'approche genre, l'animation de la vie associative et culturelle du MINEPDED. Il s'agira aussi de poursuivre la mise en oeuvre du plan de formation du MINEPDED, l'opérationnalisation du SIGIPES, la coordination et la gestion des ressources humaines, en vue de la mise à jour du fichier solde du personnel. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le taux de mise en œuvre du cadre organique du MINEPDED.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines au MINEPDED

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINEPDED	%	2014	80	2016	95

ACTION 07**DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED****OBJECTIF 1.** Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du schéma directeur (informatique) au ministère	%	2014	30	2016	75

ACTION 08**CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED**

L'objectif visé ici est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services du MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur le contrôle interne et l'évaluation des services centraux et déconcentrés, des programmes, projets et structure sous tutelle, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption dans le sous-secteur Environnement.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services au MINEPDED

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de rapports de mission au minepded	nb	2014	2	2016	12

ACTION 09**CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED**

L'objectif recherché est de veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la poursuite de l'élaboration des textes d'application de la Loi N° 96/2 du 5 août 1996 portant loi cadre sur la gestion de l'environnement, la production, la distribution et la vulgarisation d'un recueil des textes juridiques, la défense des intérêts de l'Etat en justice, et le développement d'une veille juridique.

OBJECTIF 1. Veiller au respect des droits et règlements au MINEPDED

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère	%	2014	60	2014	75

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED**

L'objectif visé ici est d'accroître la visibilité des actions menées au MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action portera sur la mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale au sein du MINEPDED, l'exploitation des articles relatifs aux questions environnementales de la protection de la nature et du développement durable publiés dans les médias nationaux et internationaux, la conception et la mise en forme des messages spécifiques du Ministre, la rédaction et la publication du bulletin d'informations et de toutes autres publications intéressant le Ministère.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	%	2014	50	2016	75

ACTION 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED**

L'objectif visé ici est d'améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEPDED. Pour la triennale 2015-2017, cette action se focalisera sur la poursuite de la mise en place du système de classement de la documentation, la collecte, la centralisation et la conservation de la mémoire institutionnelle du MINEPDED, la consolidation et le renforcement de la gestion de la documentation sur l'environnement et la protection de la nature.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires au ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au ministère	%	2014	10	2016	25

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION	DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED	521 127 000	521 127 000	0	0	521 127 000	521 127 000
02	GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED	62 000 000	62 000 000	0	0	62 000 000	62 000 000
03	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	65 425 000	65 425 000	0	0	65 425 000	65 425 000
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE	867 298 000	867 298 000	220 000 000	220 000 000	1 087 298 000	1 087 298 000
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	39 800 000	39 800 000	0	0	39 800 000	39 800 000
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED	61 600 000	61 600 000	0	0	61 600 000	61 600 000
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED	18 000 000	18 000 000	0	0	18 000 000	18 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED	31 000 000	31 000 000	0	0	31 000 000	31 000 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	22 000 000	22 000 000	0	0	22 000 000	22 000 000
TOTAL		1 720 250 000	1 720 250 000	220 000 000	220 000 000	1 940 250 000	1 940 250 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	INFRASTRUCTURES	7 512 500	7 512 500
Fonction 84	Assainissement et protection de l'environnement	7 512 500	7 512 500
Programme 361	LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	2 779 500	2 779 500
Action 01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	1 313 500	1 313 500
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	534 012	534 012
Paragraphe 2029	Etudes Générales	35 000	35 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	419 012	419 012
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 525	3 525
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 250	5 250
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	60 000	60 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 35 00 45	Comité de Coordination de la Lutte contre la Désertification	46 000	46 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 75	Comité National GEF	17 000	17 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
Article 37 00 08	Sous-Direction de la Promotion et de la Restauration de la Nature	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord	244 488	244 488
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	12 960	12 960
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	49 158	49 158
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	54 000	54 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	114 870	114 870
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	53 500	53 500
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	15 000	15 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	10 000	10 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Djerem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Faro et Déo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Banyo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbéré	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Vina	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Diamaré	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Logone et Chari	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Danai	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Kani	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Sava	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Tsanaga	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Benoué à Garoua	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Faro à Poli	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo-Louti	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo-Rey	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 10 15	COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 10 38	COMMUNE DE MAYO DARLEY	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 11 79	COMMUNE DE YOKO	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 13 24	COMMUNE DE HINA	540	540
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	540	540
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	51 220	51 220

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	41 220	41 220
Article 64 13 38	COMMUNE DE KOZA	540	540
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	540	540
Article 64 13 44	COMMUNE DE MAKARI	17 280	17 280
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	17 280	17 280
Article 64 13 50	COMMUNE DE MERI	34 560	34 560
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	34 560	34 560
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	10 540	10 540
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	540	540
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	33 480	33 480
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	33 480	33 480
Article 64 13 62	COMMUNE DE MOUTOURWA	17 280	17 280
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	17 280	17 280
Article 64 13 66	COMMUNE DE PORHI	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 13 70	COMMUNE DE TCHATIBALI	17 280	17 280
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	17 280	17 280
Article 64 13 72	COMMUNE DE TOKOMBERE	17 280	17 280
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	17 280	17 280
Article 64 14 01	COMMUNE D'EDEA Ier	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	15 000	15 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	15 000	15 000
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENGDIS	10 000	10 000
Paragraphe 2203	Aménagement des espaces verts et jardins	10 000	10 000
Action 02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	1 455 000	1 455 000
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	150 000	150 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	150 000	150 000
Article 35 00 40	Comité des Mécanismes de Développement Propre	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 98 00 00	FINEX	1 300 000	1 300 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	1 300 000	1 300 000
Action 03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	11 000	11 000
Article 33 00 031	Sous Direction du Monotoring et du Suivi Ecologique du Climat	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	1 710 875	1 710 875
Action 01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	293 175	293 175
Article 33 00 01	Direction du Développement des Politiques Environnementales	81 000	81 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	61 000	61 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 33 00 11	Sous Direction des évaluations environnementales	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 12	Sous Direction des Plans de Gestion Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 16	Comité de suivi de plans de gestion environnemental et social	17 300	17 300
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	17 300	17 300
Article 35 00 80	Comité de Programme de la Composante 1 PSFE	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 37 00 07	Sous-Direction de la Conservation et de la Protection de la Biodiversité	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Centre	13 075	13 075
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 250	2 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 450	2 450
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Est	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haute Sanaga	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lékié	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Inoubou	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Kim	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mefou et Afamba	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mefou et Akono	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mfoundi	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et Kellé	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et Mfoumou	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et So'o	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Boumba et Ngoko	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 12 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, d'Abong-Mbang	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 12 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Kadey	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 12 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lom et Djerem	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Dja et Lobo	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mvila	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Océan	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 18 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Vallée du Ntem	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	95 000	95 000
Article 35 00 70	Comité de Gestion des Journées Mondiales	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 851	Comité CHM	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Centre	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Est	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l' Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud-Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	8 000	8 000
Action 04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	106 000	106 000
Article 33 00 011	Sous Direction de l'Encadrement et du Partenariat	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 10	Direction de la Promotion du Développement Durable	68 000	68 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	50 000	50 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Article 33 00 13	Sous Direction de l'Economie Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 10	Comité National chargé de la mise en oeuvre du programme de la décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du développement durable	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 95	Commission Nationale sur l'Environnement et le Développement Durable	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Action 05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	139 000	139 000
Article 33 00 20	Direction du Centre d'Information et de la Documentation sur l'Environnement	58 000	58 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Article 33 00 21	Section des Systèmes d'Information Environnementale	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 22	Section de la Documentation Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 23	Section des Centres d'Echange d'Information	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 37 00 05	Sous-Direction de la Sensibilisation	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 69 00 10	PGE/Système d'Information Environnementale	35 000	35 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6901	Provisions de fonctionnement	30 000	30 000
Action 02	DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	176 500	176 500
Article 33 00 01	Direction du Développement des Politiques Environnementales	176 500	176 500
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	176 500	176 500
Action 06	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	401 200	401 200
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	105 000	105 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	20 000	20 000
2029	Etudes Générales	30 000	30 000
2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	35 000	35 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	20 000	20 000
Article 35 00 30	Comité de Biosécurité	3 600	3 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 35	Comité de Biodiversité	3 600	3 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 65	Comité National Ramsar	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 37 00 02	Sous-Direction de la Planification Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	19 000	19 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	19 000	19 000
Article 64 14 14	COMMUNE DE DOUALA IVe	19 000	19 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	19 000	19 000
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	19 000	19 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	19 000	19 000
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	20 000	20 000
Paragraphe 2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	20 000	20 000
Article 64 14 60	COMMUNE DE BONALEA	22 000	22 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	22 000	22 000
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	21 000	21 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	21 000	21 000
Article 98 00 00	FINEX	150 000	150 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	150 000	150 000
Action 02	DEVELOPPEMENT ET INSTITUTION D'UN SYSTEME NATIONAL DE MONITORING ET DE CONTRÔLE DES OVMS ET ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	500 000	500 000
Article 98 00 00	FINEX	500 000	500 000
Paragraphe 2313	Acquisitions et constructions d'immeubles non définies sur fonds de contreparties en dépenses réelles	500 000	500 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	1 081 875	1 081 875
Action 01	RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT	32 000	32 000
Article 32 00 131	Cellule de la Réglementation	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 021	Sous Direction des Normes, des agréments et des visas	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 14	Sous Direction des Recettes Environnementales	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	379 375	379 375
Article 26 00 01	Brigade des Inspections Environnementales	12 375	12 375
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 350	2 350
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	705	705
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 208	4 208
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 32 00 132	Cellule du Contentieux	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	137 000	137 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 525	3 525
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 250	5 250
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	35 000	35 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	64 000	64 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l' Ouest	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud-Ouest	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	500	500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Moungo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 14 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nkam	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 14 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Sanaga-Maritime.	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 14 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Wouri	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Boyo	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Bui	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Donga-Mantum	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mentchum	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mezam	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Momo	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 16 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ngo-Ketunja	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 17 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Bamboutos	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 17 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haut-Nkam	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 17 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Hauts Plateaux	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 17 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Koung-Khi	6 600	6 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article	45 17 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Menoua	6 600	6 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mifi	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ndé	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Noun	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Fako	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Koupé-Manengouba	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lebialem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Manyu	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Meme	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ndian	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	165 500	165 500
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	140 000	140 000
Paragraphe 6901	Provisions de fonctionnement	140 000	140 000
Article 33 00 022	Sous Direction de la Gestion des Déchets des Produits Chimiques, Toxiques et Dangereux	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 64 11 48	COMMUNE DE MBANKOMO	15 000	15 000
Paragraphe 2247	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	15 000	15 000
Action 05	GESTION RATIONNELLE DES DÉCHETS ET PRODUITS CHIMIQUES, TOXIQUES ET OU DANGEREUX	505 000	505 000
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	35 000	35 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	35 000	35 000
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 10 35	COMMUNE DE NGAOUNDERE II	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 11 90	COMMUNE DE YAOUNDE V	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 11 92	COMMUNE DE YAOUNDE IV	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 11 96	COMMUNE DE YAOUNDE VI	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 98	COMMUNE DE YDE VII	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA 1er	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 12 09	COMMUNE DE BERTOUA 2e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 13 03	COMMUNE DE MAROUA II	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 13 11	COMMUNE DE MAROUA 1er	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 13 13	COMMUNE DE MAROUA 3e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 14 01	COMMUNE D'EDEA 1er	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 14 08	COMMUNE DE DOUALA 1er	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 14 09	COMMUNE DE DOUALA 3e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 14 22	COMMUNE DE DOUALA 2e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 15 30	COMMUNE DE GAROUA 1e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 15 31	COMMUNE DE GAROUA 3e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 15 36	COMMUNE DE GAROUA 2e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 16 03	COMMUNE DE BAMENDA I	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 16 06	COMMUNE DE BAMENDA II	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 16 07	COMMUNE DE BAMENDA III	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 17 01	COMMUNE DE BAFOUSSAM 1er	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 17 12	COMMUNE DE BAFOUSSAM 2e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 17 16	COMMUNE DE BAFOUSSAM 3e	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000

PROJET**BUDGET DE L'ETAT**

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 18 13	COMMUNE D'EBOWA II	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 18 39	COMMUNE D'EBOWA Ie	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 19 05	COMMUNE DE LIMBE I	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 19 31	COMMUNE DE LIMBE II	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 64 19 50	COMMUNE DE BUEA	4 000	4 000
Paragraphe 2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	4 000	4 000
Article 98 00 00	FINEX	350 000	350 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	350 000	350 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 364	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1 940 250	1 940 250
Action 02	GESTION FINANCIÈRES ET BUDGETAIRE DU MINEPDED	62 000	62 000
Article 34 00 11	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 500	4 500
Article 35 00 60	Commission des marchés	46 500	46 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	29 000	29 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	15 000	15 000
Action 05	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINISTÈRE	1 087 298	1 087 298
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	655 098	655 098
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	110 000	110 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	11 700	11 700
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 843	5 843
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 575	10 575
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	7 000	7 000
6133	Frais de relève	9 705	9 705
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 700	7 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	227 075	227 075
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	124 000	124 000
6269	Primes spécifiques	111 500	111 500
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	322 200	322 200
Paragraphe 6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	12 000	12 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	6 000	6 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	7 000	7 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	4 000	4 000
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000	15 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	25 000	25 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	110 000	110 000
6901	Provisions de fonctionnement	40 200	40 200
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	40 000	40 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	40 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, d'Abong-Mbang	25 000	25 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	25 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lom et Djerem	25 000	25 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	25 000	25 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Tsanaga	20 000	20 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	20 000	20 000
Action 06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	39 800	39 800
Article 34 00 12	Sous Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 13	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 04	Comité Genre	3 800	3 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 05	Comité de Lutte contre le VIH/SIDA	3 800	3 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 50	Comité d'Elaboration du Manuel de Procédures Administratives	4 600	4 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 35 00 55	Comité SIGIPES	5 600	5 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINEPDED	11 000	11 000
Article 32 00 14	Cellule Informatique	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINEPDED	61 600	61 600
Article 23 00 10	Inspection Générale	16 100	16 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 350	2 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 700	4 700
Article 23 00 11	Inspecteur N°1	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 23 00 12	Inspecteur N°2	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 28 00 01	Cellule de Bonne Gouvernance	9 300	9 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 300	1 300

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de Lutte Contre la Corruption	8 700	8 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE	21 000	21 000
Article 32 00 11	Cellule de Suivi	21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
Action 09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINEPDED	18 000	18 000
Article 32 00 13	Division des Affaires Juridiques	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Action 10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINEPDED	31 000	31 000
Article 32 00 12	Cellule de la Communication	31 000	31 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	20 000	20 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINEPDED	22 000	22 000
Article 32 00 15	Cellule de la Traduction	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 32 00 18	Sous-Direction de la Documentation et des Archives	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINEPDED	521 127	521 127
Article 22 00 21	Cabinet Ministre de l'Environnement et Protection de la Nature	178 527	178 527
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 322	5 322
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 675	3 675
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000	18 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 000	8 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 975	8 975
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 080	15 080
6172	Indemnités de mission à l'étranger	18 975	18 975
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	4 000	4 000
6261	Heures supplémentaires	7 500	7 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 22 00 31	Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature	138 300	138 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	21 000	21 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 800	5 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	3 000	3 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	40 000	40 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6261	Heures supplémentaires	5 500	5 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 500	11 500
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article	24 00 12	Conseiller Technique N° 2	13 750	13 750
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article	32 00 10	Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	162 300	162 300
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 175	2 175
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	17 000	17 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	17 000	17 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 750	11 750
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 000	17 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	9 000	9 000
	6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	5 875	5 875
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
	6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
	6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Article	32 00 17	Sous-Direction de l'Accueil du Courrier et de Liaison	14 500	14 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 300	5 300
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Action	03	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION	65 425	65 425
Article	34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Coopération	18 000	18 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 495	3 495
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 170	1 170
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 700	4 700
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 525	4 525
Article	34 00 52	Cellule des Projets et de la Coopération	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

**CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 53	Cellule des Etudes et de la Prospective	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 15	Comité d'Elaboration et Suivi du CDMT, Préparation et Suivi de l'Exécution du Budget	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 701	Comité PPBS	9 425	9 425
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	2 425	2 425
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 35 00 85	COMITE D'ELABORATION DES PROJETS	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		7 512 500	7 512 500